

23 Mars 2012

# Le droit collaboratif dans tous ses états

## Programme

### Table ronde

#### Droit collaboratif et procédure civile

avec l'intervention de Natalie FRICERO, Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis,  
et Anne BERARD, Vice-Présidente, Juge aux affaires familiales au TGI de Paris.  
Modérateur : Charlotte BUTRUILLE CARDEW, Avocat au Barreau de Paris

### Table ronde

#### Droit collaboratif et pratique

avec l'intervention de William HEALING, Avocat à Londres, Alain MARTY, Avocat au Barreau de Paris,  
Cécile GABION et Carole TONEGUZZI, Avocats au Barreau de Grenoble.  
Modérateur : Isabelle REIN LESTASTEREYRES, Avocat au Barreau de Paris

### Table ronde

#### Droit collaboratif et société

avec l'intervention de Bernard STIEGLER, Philosophe,  
Jean-Pierre WINTER, Psychanalyste.  
Modérateur : Jean-Luc RIVOIRE,  
Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine,  
Président de l'AFPDC

#### Coût (colloque et déjeuner)

120 euros TTC pour les non-adhérents à l'AFPDC

80 euros TTC pour les adhérents à l'AFPDC

Règlement à l'ordre de l'AFPDC à adresser

au siège de l'association :

6 bis, rue de Montevideo, 75116 Paris

Inscription avant le 1er mars 2012

(dans la limite des places disponibles)

Le colloque sera validé

au titre de la formation

continue des avocats.



**DROIT  
COLLABORATIF**

Association française des praticiens du droit collaboratif

Maison du Barreau - 2, rue de Harlay - 75001 Paris